

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15518**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce « Transactions et gestion immobilières »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Savoie-Chambéry, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La Licence Professionnelle Commerce Transaction et Gestion Immobilière forme aux différents métiers de l'immobilier : transaction immobilière, gestion locative, syndic d'immeubles, promotion immobilière. Elle forme des conseillers en immobilier alliant les **compétences commerciales** indispensables à la transaction et les **compétences techniques et juridiques** propres au secteur. Les diplômés peuvent exercer des fonctions de négociateur immobilier et/ou de gestionnaire en immobilier.

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

En tant que négociateur immobilier :

Assurer la gestion commerciale à la location ou à la vente d'un parc immobilier (immeubles d'habitation, locaux professionnels, locaux touristiques ...).

Rechercher les biens immobiliers, les terrains et prospecter de nouveaux clients (vendeurs ou acheteurs).

Évaluer la valeur d'un bien immobilier et conseiller le client sur les améliorations et les obligations réglementaires, analyser leurs demandes et assurer l'intermédiation.

Réaliser le descriptif de présentation et de valorisation du bien immobilier (plan, photos, ...) et les actions de promotion commerciale.

Présenter un bien immobilier à un client et l'informer sur les modalités d'acquisition.

Négocier et arrêter la transaction immobilière, recueillir les informations et documents (revenus, mandats, ...).

Assister et conseiller le client jusqu'au terme de la transaction (plan de financement, obtention de documents administratifs, ...).

Construire et mettre en œuvre les éléments du marketing immobilier.

Conseiller et proposer des solutions juridiques, fiscales et techniques.

Mettre en œuvre les moyens techniques et administratifs de réhabilitation ou de développement du parc (promotion immobilière).

En tant que gestionnaire en immobilier :

Proposer et contractualiser des prestations de gérance immobilière (syndic, gérance de copropriété, ...).

Assurer la gestion d'un parc locatif (tarification, comptabilité, gestion des dossiers locataires, entrées et sorties, des loyers, des travaux, intermédiation avec les propriétaires...).

Maîtriser la réglementation de la copropriété.

Assurer alternativement la gestion de copropriétés.

Élaborer le règlement.

Organiser les assemblées générales et rédiger le compte-rendu.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité:

R - Commerce

Q - Banque et assurances

L - Gestion, administration des entreprises

Z1 - Entrepreneur

Ces emplois/métiers s'exercent en indépendant ou salarié au sein d'agences immobilières, de cabinets d'administration de biens immobiliers, de promoteurs constructeurs, de cabinets de courtage immobilier, etc., en contact avec la clientèle et différents intervenants (propriétaires, architectes, banquiers, ...). Ces emplois peuvent impliquer des déplacements et peuvent s'exercer les fins de semaine. Selon l'activité et le statut, la rémunération est constituée d'un fixe et d'un pourcentage lié aux transactions ou de commissions (statut d'indépendant).

Type emplois accessibles :

Agent immobilier

Courtier en immobilier

Marchand de biens immobilier

Promoteur immobilier

Administrateur de biens immobiliers
Syndic d'immeuble
Négociateur vente/location
Attaché commercial en immobilier

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1503 : Management de projet immobilier

C1504 : Transaction immobilière

Réglementation d'activités :

Certains emplois spécifiques exigent la carte professionnelle G « gestion immobilière » délivrée par la Préfecture (Loi Hoguet 1970). Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est obligatoire.

La carte professionnelle «Transaction sur immeubles et fonds de commerce» délivrée par le Préfet et soumise à renouvellement annuel est exigée pour exercer en nom propre. Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire est requis.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes:

Enseignements juridiques : réglementation et organisation de la profession, responsabilité de l'agent immobilier, droit de la propriété, droit des contrats, mandats, actes de vente, baux et location, rémunérations, fiscalité - 10 ECTS - 74 heures

Enseignements fondamentaux : marketing immobilier,, vente, communication, relations humaines, anglais- 10 ECTS- 70 heures

Pratique professionnelle : expertise et évaluation, financement, copropriété / syndic, gestion locative, négociation, promotion immobilière - 17 ECTS- 154 heures

Travaux encadrés : mémoire, projet de groupe - 16 ECTS - 94.5 heures

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Arrêté de création du 21/06/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Université de Savoie

IAE Savoie Mont-Blanc

Lieu(x) de certification :

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) []

Université de Savoie, 27 rue Marcoz, BP 1104, 73011 CHAMBERY CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Administration des Entreprises Savoie Mont-Blanc, BP 80439 74944 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

Historique de la certification :

Certification précédente : Commerce spécialité Transactions et gestion immobilières